



# LA LETTRE DU MAIRE

Document consultable en ligne : [www.sellesaintdenis.com](http://www.sellesaintdenis.com)

*Sellois, Selloises, chers amis,*

*Les FÊTES de fin d'année 2013 sont en vue. J'espère qu'elles seront, pour toutes et tous, très agréables. Quelques heures tranquilles au coin du feu et en famille, rien de mieux pour se ressourcer. Les décors de Noël, cette année encore, sont venus égayer et illuminer le cœur de notre beau village. Je félicite à nouveau tous les acteurs de cette magnifique configuration et je souhaite à chacune et chacun que, comme le cœur du village, tous vos cœurs s'illuminent de la meilleure des manières possibles, afin que nous terminions bien l'année 2013 et redémarrions 2014 dans la joie et la bonne humeur.*

## LOCAL COMMERCIAL 1 RUE DE L'ÉGLISE

La recherche d'une nouvelle activité à implanter dans le local commercial est en cours. Des annonces ont été publiées en différents endroits et une affiche a été apposée sur les vitres du local. Cette recherche d'activité se fait en tenant compte de l'avis de la population récemment exprimé.

## AMENAGEMENT DE LA RUE DE PLAISANCE

Le deuxième chantier au titre du projet d'ensemble aurait du démarrer avant les fêtes de fin d'année. Pour différentes raisons concernant l'entreprise d'une part et la commune d'autre part, les travaux de l'aménagement de la sortie de la rue de plaisance sur la rue de l'Aulne D 724 démarreront début janvier 2014 suivant la météo. Une réunion s'est tenue en Mairie avec le Maître d'œuvre, le Cabinet URBA 37, pour préparer la troisième tranche de travaux. Pour des raisons de crédits, le SIDELC ne pourra pas prendre en charge les travaux relatifs au réseau électrique avant 2015. En conséquence pour avancer sur le projet, la préparation de la rénovation de la tranche relative à la rue de la Lande va être proposée au Conseil Municipal.

## CABINET MEDICAL

La commune a enfin pu récupérer les clés du bâtiment. Le Docteur STAIN ayant laissé tout son matériel de travail, nous attendons une décision du TGI de Blois quant à la destination à donner à tout ce qui se trouve dans les locaux. Les travaux de remise en état ne pourront être entrepris que lorsque les pièces seront débarrassées. Les dits travaux seront plus importants que prévu compte tenu du temps écoulé durant lequel il n'y a eu ni chauffage ni d'aération.

## MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS PARTICIPATION CITOYENNE

Le lancement de l'opération participation citoyenne

pour les « quartiers Nord » de Selles Saint Denis aura lieu **jeudi 9 janvier 2014 à 11h00** à la Salle des Fêtes. Le point de départ de la mise en œuvre de ce processus sera formalisé par la signature de la convention entre la Préfecture, la Gendarmerie et la Commune. Tous les habitants de la zone concernée sont invités à assister à cette cérémonie.

D'après la Nouvelle République du 20 décembre 2013 la vigilance des voisins a des effets positifs :

**Indre-et-Loire - Descartes -**

## Les voisins font échouer une tentative de cambriolage

## PERSONNEL COMMUNAL

Comme prévu dans la précédente Lettre du Maire, une personne a été recrutée pour remplacer Karen VERRONNEAU à l'Accueil de la Mairie durant son congé maternité. En principe jusqu'au mois d'avril 2014 vous serez accueillis en Mairie par Madame Martine CUSSY.

## VENTE DE LA FERME DE LA RUE NEUVE, PARTIE CHEVRERIE

La transaction immobilière est en cours. Le diagnostic obligatoire de l'assainissement individuel a retardé quelque peu la signature du compromis. En effet si l'on ajoute à la réalisation initiale surprenante compte tenu du sous-sol, un manque d'entretien régulier du système, l'avis de l'expert est tout à fait recevable. Après un nettoyage complet et une restauration de certaines parties, le résultat de la contre expertise devrait permettre de relancer la vente. Pour répondre aux interprétations négatives, faites par certains, de mes propos dans la précédente lettre du Maire je tiens à souligner que l'activité de Armelle MALFILLATRE et de la chévrerie continueront malgré le changement de propriétaire.



### VEHICULES DES SERVICES TECHNIQUES

Le remplacement du véhicule Renault Express des Services Techniques avait été budgété au titre de l'année 2013. Récemment une opportunité concernant un véhicule utilitaire d'occasion s'étant présentée, le Renault Express vieillissant a été remplacé par un véhicule Renault Kangoo rallongé.

### PROBLEMES DE VOISINAGE ET NUISANCES SONORES

Je note ces dernières semaines, avec une certaine amertume et une certaine déception, une recrudescence des plaintes pour nuisances sonores dont certaines se transforment en tapage nocturne avérés. Des aboiements de chiens et des niveaux sonores élevés d'appareils produisant de la musique et des sons deviennent récurrents le jour et la nuit. Que ce soit par les services de la Mairie, le Maire ou les forces de Gendarmerie, beaucoup d'énergie a été dépensée inutilement du fait que les responsables de ces nuisances n'ont rien modifié de leur comportement. Il me semble maintenant dommage que les forces de l'Ordre aient à placer inévitablement les affaires au niveau de la répression. J'invite encore une fois, **s'il n'est pas trop tard**, les responsables de ces nuisances à prendre immédiatement les mesures pour les faire disparaître.

### UNE NOUVELLE ENTREPRISE S'INSTALLE SUR LE JARDIN D'ENTREPRISES

Une nouvelle entreprise est en cours d'installation sur la zone d'activités du Jardin d'Entreprises. Il s'agit de l'entreprise AMB DIFFUSION ITALPASSION qui diffuse à travers toute la France des vêtements de sport principalement tournés vers les cyclistes. L'entreprise va occuper les locaux dits « ROY DIFFUSION PRESSE » qui étaient, depuis le départ de la Société, vides de toute activité.

### VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population de Selles Saint Denis aura lieu le **vendredi 10 janvier 2014 à 18h30** à la Salle des Fêtes. Je vous y attends très nombreux.

### ILLUMINATIONS DE NOËL

Vous avez constaté comme moi que l'aspect des illuminations de Noël mises en place dans le village change sans que cela soit homogène. La raison de cette hétérogénéité et du changement d'aspect est due d'une part à l'évolution des normes de sécurité qui interdisent l'utilisation de technologies anciennes (ampoules filament) et favorisent l'utilisation de technologies nouvelles (Led). De plus les nouvelles technologies conduisent à des produits luminescents beaucoup moins consommateurs d'énergie. Tous ces changements ont un coût. Ceci explique qu'ils ne

seront réalisés que sur plusieurs années pour l'ensemble du parc des illuminations. Par ailleurs, autour de la place du mail, il peut paraître bizarre que le candélabre et le décor portés par le même mât soient allumés simultanément. C'est vrai, cependant au cours des essais réalisés de nuit pendant les plages de fonctionnement de l'Eclairage Public il a été constaté que l'éclairage fourni par le seul décor lumineux était insuffisant.

### BESOIN DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Comme l'a fait remarquer un lecteur assidu, si le développement d'un sujet de la présente *Lettre du Maire* vous intéresse, et de surcroît génère chez vous un besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Je vous donnerai un rendez-vous.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à *La Lettre du maire*, et vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture et de très bonnes Fêtes de fin d'Année 2013.

Le Maire

Pierre MAURICE

